



ARRÊTÉ N° 02A20220311418

Le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corse du Sud,

Arrêté de la Région Corse et de la Corse du Sud

Vu le code général de la Fonction Publique,

Considérant que, les articles L.136-1 et suivants et L.512-6, L.512-7, L.512-9 et L.512-10 ont confié le soin aux Centres de Gestion d'assurer la publicité des créations et vacances d'emplois de Catégories A et B dont les concours ont été décentralisés et de catégorie C de la Fonction Publique Territoriale, de toutes les collectivités territoriales relevant de leur ressort territorial.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B, dont les concours ont été décentralisés, et de catégorie C, transmises par la totalité des Collectivités Territoriales du Département de la Corse du Sud, et enregistrées au secrétariat du Centre Départemental de Gestion de la Fonction publique Territoriale de la Corse du Sud.

ARRÊTE

Article 1 : Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexe qui comporte 12 déclarations, établies du 04/03/2022 au 11/03/2022 :

Déclarations portant sur un grade de catégorie A :	Déclarations portant sur un grade de catégorie B :	Déclarations portant sur un grade de catégorie C :
2	4	6

Article 2 : Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de BASTIA peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le Préfet de Région.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr>, rubrique « Publicité des arrêtés ».

Fait à AJACCIO le 11 Mars 2022

Monsieur ANTOINE OTTAVI,

PRESIDENT

N° de déclaration / collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V02A220300569253001 COLLECTIVITE DE CORSE	Technicien, Technicien principal de 2ème classe, Technicien principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	08/03/2022	01/05/2022
	Chef de secteur sécurité incendie DIRECTION DE LA GESTION DE L'ENTRETIEN ET DU SUIVI DES BATIMENTS <i>Sous l'autorité du chef de service Gestion du patrimoine-travaux, l'agent aura pour principales missions le suivi du dossier sécurité incendie des bâtiments Le suivi de ce dossier consistera principalement : - à créer et mettre en place des tableaux de bords avec indicateurs pertinents permettant au service de connaître l'état d'avancement du suivi de ce dossier, - à prioriser en lien avec le chef de service les actions à mener, - à tenir à jour ces tableaux de bords en lien avec le chef de service et les autres acteurs éventuels de la direction adjointe.</i> avec offre O02A220300569253 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a220300569253-chef-secteur-securite-incendie/2					
V02A220300569269001 COLLECTIVITE DE CORSE	Puéricultrice, Puéricultrice hors classe	Poste vacant suite à un détachement (> 6 mois) ou à une intégration directe	35h00	à pourvoir par voie statutaire	08/03/2022	01/05/2022
	PUERICULTRICE Direction de la promotion de la santé et de la prévention sanitaire <i>Au sein de la direction de la Promotion de la Santé et de la Prévention Sanitaire et sous l'autorité du responsable territorial et du médecin chef de PMI, l'agent assure la protection et la promotion de la santé des enfants de 0 à 6 ans et participe aux missions de protection de l'enfance. Le poste est basé à Luciani/Plaine orientale Dans le cadre de la Protection Maternelle et Infantile les missions de la puéricultrice sont les suivantes : 1. promouvoir, maintenir, restaurer la santé de l'enfant dans son milieu 2. appliquer la politique de santé publique du Conseil Général de corse du sud en matière de femmes enceintes, parents, enfants et adolescents 3. mener des actions de prévention et d'éducation auprès des familles pour le bien-être de l'enfant de 0 à 6 ans 4. information, agrément et suivi des assistantes maternelles, familiales et structures d'accueil de la petite enfance</i>					
V02A220300570197001 COLLECTIVITE DE CORSE	Adjoint administratif , Adjoint adm. principal de 1ère classe, Adjoint adm. principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	à pourvoir par voie statutaire	09/03/2022	11/04/2022
	Chargé de la tarification et du suivi budgétaire des ESSMS Direction de l'autonomie <i>Son rôle est d'instruire, de suivre et de gérer les dossiers relatifs à la tarification des établissements sociaux et médico sociaux (ESMS), à savoir les établissements pour personnes âgées et handicapées. Analyser les propositions budgétaires en vue de la tarification (BP/EPRD) - Réceptionner les documents relatifs au budget prévisionnel des établissements (périodicité) et vérifier les pièces - Éditer les documents d'analyses des propositions des établissements (courriers demande de pièces, ...) - Suivre la procédure contradictoire afin d'éditer le rapport relatif au budget prévisionnel retenu par l'autorité de tarification, la notification du résultat administratif affecté et la décision de tarification - Éditer les notifications et les arrêtés de tarification Analyser le compte administratif de clôture (CA /ERRD) et les comptes annuels - Réceptionner les documents relatifs au compte administratif de clôture et vérifier les pièces (périodicité) - Éditer les documents d'analyses des propositions des établissements (courriers demande de pièces, autres...) - Éditer le rapport relatif au compte administratif de clôture retenu par l'autorité de tarification Contribuer aux autres missions du service - Suivi des résultats comptables pour l'ensemble des établissements (Renseigner les tableaux de bord et contrôler les données), Classer et archiver tous documents</i>					

V02A220300570205001 COLLECTIVITE DE CORSE	Rédacteur, Rédacteur principal de 1ère classe, Rédacteur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	à pourvoir par voie statutaire	09/03/2022	11/04/2022
	Chargé de la tarification et du suivi budgétaire des ESSMS Direction de l'autonomie <i>Son rôle est d'instruire, de suivre et de gérer les dossiers relatifs à la tarification des établissements sociaux et médico sociaux (ESMS), à savoir les établissements pour personnes âgées et handicapées. Analyser les propositions budgétaires en vue de la tarification (BP/EPRD) - Réceptionner les documents relatifs au budget prévisionnel des établissements (périodicité) et vérifier les pièces - Éditer les documents d'analyses des propositions des établissements (courriers demande de pièces, ...) - Suivre la procédure contradictoire afin d'éditer le rapport relatif au budget prévisionnel retenu par l'autorité de tarification, la notification du résultat administratif affecté et la décision de tarification - Éditer les notifications et les arrêtés de tarification Analyser le compte administratif de clôture (CA /ERRD) et les comptes annuels - Réceptionner les documents relatifs au compte administratif de clôture et vérifier les pièces (périodicité) - Éditer les documents d'analyses des propositions des établissements (courriers demande de pièces, autres...) - Éditer le rapport relatif au compte administratif de clôture retenu par l'autorité de tarification Contribuer aux autres missions du service - Suivi des résultats comptables pour l'ensemble des établissements (Renseigner les tableaux de bord et contrôler les données), Classer et archiver tous documents</i>					
V02A220300570881001 COMMUNE DE FRASSETO	Rédacteur principal de 2ème classe	Poste créé lors d'une promotion interne	16h00	à pourvoir par voie statutaire	09/03/2022	15/04/2022
	SECRETARIAT GENERAL /PROMOTION INTERNE - AUG.T.T avec offre O02A220300570881 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a220300570881-secretariat-general-promotion-interne-aug-t-t/2					
V02A220300570929001 COMMUNE DE LECCI	ATSEM principal de 2ème classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	à pourvoir par voie statutaire	09/03/2022	15/04/2022
	SECTEUR SCOLAIRE-PERISCOLAIRE-ENFANCE ET JEUNESSE/LIST. APT.-INT.MUT.INT.PRO.INT avec offre O02A220300570929 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a220300570929-secteur-scolaire-periscolaire-enfance-jeunesse-list-apt-int-mut-int-pro-int/2					
V02A220300570929002 COMMUNE DE LECCI	ATSEM principal de 2ème classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	à pourvoir par voie statutaire	09/03/2022	15/04/2022
	SECTEUR SCOLAIRE-PERISCOLAIRE-ENFANCE ET JEUNESSE/LIST. APT.-INT.MUT.INT.PRO.INT avec offre O02A220300570929 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a220300570929-secteur-scolaire-periscolaire-enfance-jeunesse-list-apt-int-mut-int-pro-int/2					
V02A220300572322001 COLLECTIVITE DE CORSE	Adjoint administratif , Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	à pourvoir par voie statutaire	10/03/2022	30/04/2022
	vaguemestre DIRECTION ADJOINTE DES MOYENS GÉNÉRAUX CISMONTE <i>Sous l'autorité du chef de service de la questure, l'agent devra assurer les missions suivantes : Mission principale : - Déplacement quotidien sur les différents sites distants de la Collectivité en Cismonte afin d'assurer le dépôt et la réception du courrier /colis / parapheurs - Prise en charge des fournitures diverses pour les sites distants - Affranchissement du courrier récupéré - Assurer les tournées sur Bastia et / ou grand BASTIA en cas de remplacement. - Effectuer la récupération du courrier au centre de tri si nécessaire. - Récupération et dépose des caisses à la gare si besoin.</i>					

V02A220300572339001	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe, Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	à pourvoir par voie statutaire	10/03/2022	30/04/2022
COLLECTIVITE DE CORSE	vaguemestre DIRECTION ADJOINTE DES MOYENS GÉNÉRAUX CISMONTE <i>Sous l'autorité du chef de service de la questure, l'agent devra assurer les missions suivantes : Mission principale : - Déplacement quotidien sur les différents sites distants de la Collectivité en Cismonte afin d'assurer le dépôt et la réception du courrier /colis / parapheurs - Prise en charge des fournitures diverses pour les sites distants - Affranchissement du courrier récupéré - Assurer les tournées sur Bastia et / ou grand BASTIA en cas de remplacement. - Effectuer la récupération du courrier au centre de tri si nécessaire. - Récupération et dépose des caisses à la gare si besoin.</i>					
V02A220300572355001	Adjoint administratif , Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	à pourvoir par voie statutaire	10/03/2022	30/04/2022
COLLECTIVITE DE CORSE	vaguemestre DIRECTION ADJOINTE DES MOYENS GÉNÉRAUX CISMONTE <i>Sous l'autorité du chef de service de la questure, l'agent devra assurer les missions suivantes : Mission principale : - Déplacement quotidien sur les différents sites distants de la Collectivité en Cismonte afin d'assurer le dépôt et la réception du courrier /colis / parapheurs - Prise en charge des fournitures diverses pour les sites distants - Affranchissement du courrier récupéré - Assurer les tournées sur Bastia et / ou grand BASTIA en cas de remplacement. - Effectuer la récupération du courrier au centre de tri si nécessaire. - Récupération et dépose des caisses à la gare si besoin.</i>					
V02A220300572985001	Ingénieur, Ingénieur principal, Ingénieur hors classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	11/03/2022	01/05/2022
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION PAYS AJACCIEN	CHARGE D'OP. BATI.-AMENAG.-VRD./LIS.APT-MUT.ART.3 avec offre O02A220300572985 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a220300572985-charge-op-bati-amenag-vrd-lis-apt-mut-art-3/2					
V02A220300573037001	Technicien, Technicien principal de 1ère classe, Technicien principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	11/03/2022	01/05/2022
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION PAYS AJACCIEN	CHARGE D'OP. BATI.-AMENAG.-VRD./LIS.APT-MUT.ART.3 avec offre O02A220300573037 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a220300573037-charge-op-bati-amenag-vrd-lis-apt-mut-art-3/2					